

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 22/06/2016 - 12:20

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE MEYZIEU

Correspondant : M. Le Maire, Place de l'Europe, 69330 Meyzieu, tél. : 04 72 45 18 65, télécopieur : 04 82 53 26 00, courriel : manon.clauzel@meyzieu.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_x6avugCT9O, adresse internet du profil acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_x6avugCT9O

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Prestations de création d'une maquette et mise en page du magazine municipal de la Ville de Meyzieu.

Catégorie de services : 27

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 79822500

Lieu d'exécution et de livraison : Ville de Meyzieu, 69330 Meyzieu

Code NUTS : FR716

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
 - Prestations de création d'une maquette et mise en page du magazine municipal de la Ville de Meyzieu.
- Il s'agit d'une prestation de conception graphique pour la création d'une nouvelle maquette puis d'une prestation de mise en page de chaque numéro dudit magazine dans le respect de la maquette ainsi créée.

*

Textes applicables :

- Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
- Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

*

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 42-2° de l'Ordonnance n°2015-899 et de l'article 27 du Décret n°2016-360.

Cette consultation sera exécutée en application de l'article 4 de l'ordonnance n°2015-899 et de l'article 78 du Décret n°2016-360 concernant les accord-cadres. Le présent accord-cadre sera exécuté :

- en partie par l'émission de bons de commande. Les pièces de l'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles nécessaires à l'émission de bons de commande. Seront utilisés les prix du B.P.U. de l'accord-cadre.

- en partie par la conclusion de marchés subséquents. Pour des prestations ponctuelles de créations de supports de communication mineurs.

*

Les offres doivent notamment contenir :

- Deux exemples de magazines municipaux (ou autre collectivité)

- Deux axes graphiques (éléments nécessaires à la création fournis dans le dossier de consultations des entreprises)

*

La durée de l'accord-cadre court à compter de sa notification prévue le 10 août 2016 jusqu'au 31 décembre 2017.

L'accord-cadre est reconductible, par période d'un an, tacitement deux fois sans que sa durée maximale ne puisse excéder quatre ans. Le titulaire débutera la prestation sur la réalisation de la nouvelle maquette du magazine municipal en septembre 2016 (comité de pilotage) et selon le calendrier qui lui sera fixé suite à l'attribution. Le premier numéro dont il réalisera la mise en page sera celui de janvier 2017.

• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les bons de commande sont émis et les marchés subséquents sont conclus au fur et à mesure de la survenance des besoins de la Ville. L'accord-cadre est conclu avec un unique opérateur économique.

L'accord-cadre est passé sans minimum et avec un maximum de 65 000 euro(s) HT par période.

La prestation de mise en page du magazine ne devra pas excéder 3 000 euro(s) HT par numéro (avec au minimum 3 intégrations PDF). Cela ne concerne pas la création de la nouvelle maquette.

*

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de faire appel au titulaire pour la réalisation de prestations similaires à celles qui lui ont été confiées conformément aux dispositions de l'article 30 du Décret n°2016-360.

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Aucune garantie financière ne s'appliquera.

*

Concernant l'avance : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance. La caution solidaire est personnelle n'est pas autorisée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prix de l'accord-cadre :

Prestations exécutées par l'émission de bons de commande sur la base de l'accord-cadre. Ces prestations sont réglées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires (B.P.U.) de l'accord-cadre.

Les prix sont révisables pour chaque nouvelle période.

*

Les prix des marchés subséquents :

Lorsque la Ville conclut un marché subséquent, les prestations en faisant l'objet seront réglées par un prix global forfaitaire selon les stipulations du cadre de réponse dudit marché subséquent.

Les prix sont fermes.

*

Une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, pour les bons de commande dont le montant est supérieur à 50 000 euro(s) HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois.

*

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financements sur fonds propres - section fonctionnement.

*

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités techniques et financières. Capacités professionnelles

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Autres renseignements demandés :

- Présentation de cinq références significatives par rapport à l'objet du présent accord-cadre et datant de moins de 3 ans. Le candidat devra indiquer au minimum le montant, la date de réalisation des prestations, le destinataire public ou privé ainsi que des coordonnées de contact chez le destinataire.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Créativité et qualité esthétique (50 %)
- Prix des prestations (30 %)
- Méthodologie et moyens mis à disposition (20 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 18 juillet 2016 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 16V016S

Renseignements complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront poser leur question sur la plate-forme au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres :

www.achatpublic.com, rubrique Questions/Réponses.

Une réponse sera alors adressée, dans la mesure du possible, par écrit à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

*

Les offres peuvent être remises en main propre contre récépissé, par pli recommandé avec accusé de réception ou par voie électronique sur www.achatpublic.com.

*

Détail des critères de jugement des offres :

Critères 1 - Créativité et qualité esthétique (50%)
Critères 2 - Prix des prestations (30%)
Critères 3 - Méthodologie et moyens mis à disposition (20%)
Sous-critères 3.1 - Méthodologie mis en oeuvre, 8 points
Sous-critères 3.2 - Équipe affectée aux prestations, 8 points
Sous-critères 3.3 - Moyens matériels et logiciels, 4 points

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 juin 2016

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Mme Manon Clauzel , MAIRIE DE MEYZIEU, Service achats et marchés publics, Place de l'Europe, BP 122, 69883 Meyzieu cedex, tél. : 04 72 45 18 65, télécopieur : 04 82 53 26 00, courriel : manon.clauzel@meyzieu.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Mairie de Meyzieu, Place de l'Europe, 69330 Meyzieu, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_39ukFJrMY6

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Mairie de Meyzieu, Service Achats et Marchés Publics, Place de l'Europe, BP 122, 69883 Meyzieu cedex, tél. : 04 72 45 18 65, télécopieur : 04 82 53 26 00, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur www.achatpublic.com

Date limite d'obtention : 18 juillet 2016 à 17 h 00

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69003 Lyon, tél. : 04 78 14 10 10, télécopieur : 04 78 14 10 65, courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr, adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69003 Lyon, tél. : 04 78 14 10 10, télécopieur : 04 78 14 10 65, courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr, adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2992378**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 69 - Rhône

Rappel 1: 01 - Ain

Rappel 2: 38 - Isère

Rappel 3: 42 - Loire

